

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe d'encadrement reste auprès des jeunes pendant toute la durée du stage

GIRARDOT Grégory
Directeur du Stage

Diplômé d'Etat 2ème degré
Entraîneur Hockey mineur d'Angers.
Entraîneur Inter-régional "Grand-Ouest"
Entraîneur Adjoint Equipe de France U 16

MONTESSUIT Denis

Ex-international.
Ex-Entraîneur équipe mineurs ST-Gervais.

ALOTTO Patrick

Diplômé d'état 1er degré
Ex-international Senior
Entraîneur Général Hockey mineur de St-Gervais
Entraîneur du Sport Etudes de St-Gervais.
Entraîneur Cadets Elite Mont-Blanc

BOCHATAY Frédéric

Diplômé d'état 1er degré
Entraîneur sport étude Chamonix
Entraîneur interdépartemental Sud-Est
Entraîneur des Gardiens Chamonix

GUIBERT Eric

Diplômé d'état des métiers du sport
Préparateur physique hockey amateurs
Angers

FACCHINI Raphaël

Diplômé d'état 1er degré
Diplômé d'Etat Métiers de la Forme
Entraîneur Hockey mineur Lyon

FAVRET Ludovic

Diplômé d'état 1er degré
Entraîneur Hockey mineur
Avignon

GHIONI Claude

Diplômé d'état 1er degré.
CTD des Yvelines
Directeur Technique Club de Colombes
Responsable du chalet pendant le stage

HOTTEGINDRE Eric

Diplômé d'état 1er degré.
Membre ETR COS Sud Est

Le Staff est également constitué de moniteurs et monitrices qui, pour la plupart, sont des joueurs de Hockey mais également d'anciens stagiaires de l'école de hockey de St Gervais

STAGE "SPECIAL GARDIEN"

CRAVERO Yael

Diplômé d'état 2ème Degré.
Ancien gardien de l'équipe de ST-Gervais. Ex-international sénior, il apportera son expérience passée pendant 5 ans au sein de l'école spéciale gardien de Leysin. Diplômé STAPS (Professeur de Sport)



ACTIVITES & LOISIRS

Une attention particulière est accordée aux moments de détente et de loisirs : sports collectifs, piscine, gymnase, tennis de table, mini-golf.



L'HEBERGEMENT



Le Pré Fleuri

65, Impasse du Diorama
74170 St Gervais

Le chalet est situé non loin du centre ville, à 5 mn de la patinoire. Salle télé/vidéo, salle multi-activités, espaces verts. Toutes les arrivées se feront le dimanche à 15 h 30 et les départs le samedi après le buffet de midi.



à l'occasion des 20 ans de l'école
Une paire de patins offerte par tirage au sort chaque semaine avec notre partenaire HockeyLine

PROGRAMME TECHNIQUE

GLACE : Deux séances quotidiennes où seront passés en revue les différents principes de base ainsi que leurs techniques. Les groupes seront compris entre 30 et 40 stagiaires (un seul groupe sur la glace) et le travail s'effectuera par ateliers.

HORS-GLACE : Ces activités seront assurées par un préparateur physique

1 à 2 séances par jour où les stagiaires seront initiés, selon leur âge et leurs capacités, aux sports collectifs ainsi qu'à différentes activités physiques leurs permettant d'acquérir agilité, coordination motrice, souplesse et condition physique générale
Dry-land (Hockey Hors Glace) 2 à 3 séances durant le stage.

VIDEO : Certains exercices seront filmés et projetés aux élèves afin d'apporter une correction individuelle sur les gestes techniques du maniement et du patinage.

GARDIEN DE BUT : Mise en place d'un groupe qui s'entraînera quotidiennement sous la responsabilité de Yael CRAVERO.

MATCHES : Plusieurs matches se dérouleront durant la semaine et permettront aux stagiaires de mettre en pratique les acquis techniques et tactiques vus lors des entraînements. TOURNOI 3X3 ORGANISE UN SOIR DANS LA SEMAINE (Semaine Elite).

GROUPE ELITE : 2 groupes seront composés avec des joueurs pouvant suivre un programme technique et physique intensif. Tous les gestes techniques de base doivent être acquis pour pouvoir profiter pleinement des cours, améliorer sa vitesse d'exécution et son collectif. Il se déroulera session 3.

FEMININE : Chaque année, de plus en plus de filles nous rejoignent et nous avons grand plaisir à les accueillir au sein du stage.

Un bilan individuel sera remis à chaque élève à la fin du Stage



Trajet en mini-bus patinoire-chalet.

DATES DES SESSIONS

- SESSION 1 : du 08 Juillet au 14 Juillet 2012
- SESSION 2 : du 15 Juillet au 21 Juillet 2012
- SESSION 3 : du 22 Juillet au 28 Juillet 2012
- SESSION 3 "Elite": du 22 Juillet au 28 Juillet 2012

TARIFS

	pension complète	demi-pension
Une semaine	470,00 Euros	390,00 Euros
Stage Elite	500,00 Euros	400,00 Euros
Deux semaines	900,00 Euros*	700,00 Euros
Trois semaines	1300,00 Euros*	1000,00 Euros

UNE SEMAINE
+
UNE SEMAINE ELITE
TARIF 2 SEMAINES

* le tarif comprend la pension complète du Samedi soir (Hébergement & Repas)

MODALITES DE PAIEMENT

180 Euros à l'inscription, le soldé à l'arrivée du stage. Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Ecole Hockey St Gervais

En cas d'annulation d'un stage avant le 1er juin, l'école retiendra 50 Euros pour frais administratifs. Au delà de cette date, la totalité des 180 Euros sera retenue.

INSCRIPTIONS

L'inscription s'effectuera par le renvoi du Bulletin ci-dessous rempli et signé.

Vous recevrez la confirmation par courrier ou par mail

PRE-INSCRIPTIONS

Possibilité de retenir votre place sur notre site internet www.ecole-hockey-saint-gervais.com

MATERIEL

Une boutique sera ouverte tous les jours pendant la durée du stage où vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels ainsi que des conseils de Claude et de Rudy, directeur d'Hockey Line Distribution, distributeur exclusif de la marque :

BAUER

La boutique sera également ouverte tous les jours d'arrivées et de départs.

VOYAGE EN TRAIN

Un voyage en train de Paris à St-Gervais (aller/retour) est organisé. Nous vous conseillons de demander le plus rapidement possible les formulaires d'inscription auprès de Grégory GIRARDOT qui sera joint avec votre demande d'inscription.

Prix aller/retour: 190 Euros - Prix aller ou retour : 100 Euros

Ce forfait comprend le billet SNCF, l'encadrement dans le train et le trajet de la gare de St-Gervais-le Fayet à St-Gervais pour le jour d'arrivée et de départ.

Pour toute demande d'inscription après le 15 Mai, le prix sera majoré en fonction des tarifs SNCF en vigueur

FORMULAIRE D'INSCRIPTION Les 50 Premiers inscrits recevront un Cadeau

À retourner à : Grégory GIRARDOT - 30 bis rue de Chantilly - 49000 ANGERS

NOM : PRENOM :NE(E) LE/...../.....

SEXE : M F ADRESSE : VILLE :

CODE POSTAL : TEL DOMICILE : TEL PORTABLE :

E-MAIL :

SESSION CHOISIE : PC DP TRAIN : Aller/Retour - Aller - Retour

- SESSION 1 : du 08 Juillet au 14 Juillet 2012

- SESSION 2 : du 15 Juillet au 21 Juillet 2012

- SESSION 3 : du 22 Juillet au 28 Juillet 2012

- SESSION 3 "Elite": du 22 Juillet au 28 Juillet 2012

Catégorie du joueur :

Position : Avant Défenseur Gardien

Club actuel :

Traitements médicaux :

Remarques :

.....

Je soussigné(e).....autorise mon enfant

à participer à l'Ecole Hockey Jeunes et certifie avoir pris connaissance du règlement ci-contre.

J'atteste qu'il est assuré pour la pratique du hockey sur glace (licence FFSG). En cas de nécessité, j'autorise les Directeurs du stage à faire transporter mon enfant dans un centre hospitalier et à lui faire donner tous les soins médicaux nécessaires.

J'autorise l'école à publier sur ses différents supports de communication les photos du Stage sur lesquelles figure mon enfant.

Signature (lu et approuvé)

A..... Le

Règlement

La licence du joueur est vivement conseillée car elle atteste de la bonne santé du joueur (examen médical) et lui fait bénéficier des garanties de l'assurance fédérale. Au cas où le stagiaire n'aurait pas de licence, il devra obligatoirement souscrire une assurance individuelle. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol et détériorations des effets personnels et du matériel des stagiaires survenus pendant la durée du stage. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accidents ou de blessures survenus pendant la durée du stage. Le transport du stagiaire, de son domicile au lieu du stage et retour s'effectuera à ses frais et sous son entière responsabilité (accueil possible à la gare SNCF sur demande spéciale, possibilité de voyage groupé). L'organisation du stage nécessite le respect de règles de vie en collectivité et de discipline strictes. L'inscription d'un stagiaire implique obligatoirement son engagement à respecter ces règles. Les organisateurs du stage se réservent le droit de renvoyer un stagiaire dont la conduite ou les agissements nuiraient à la bonne marche du stage. Une telle mesure ne donnera lieu à aucun remboursement et les frais de l'accompagnateur seront à la charge du stagiaire renvoyé. Les organisateurs du stage se réservent le droit de refuser un stagiaire dont les comportements antécédents (parents ou enfants) ne permettent pas la bonne tenue de celui-ci. En cas de départ du stage sur blessure survenue pendant la durée du stage, les organisateurs rembourseront le stage au prorata des jours effectués jusqu'au mercredi soir. Au-delà, tout départ ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas de nécessité, les stagiaires pourront, éventuellement, être transportés dans les véhicules personnels des professeurs.